



Dossier d'inscription 2022-2023

Majeurs



Règlement intérieur du H.B.C. Villers St Paul

L'accès au Club est ouvert à TOUTES et TOUS
Saison 2022 / 2023

Je joue pour me battre contre l'idée de perdre!

Eric Cantona

Article 1 : COTISATIONS :

Tout membre du club doit être licencié à la F.F.H.B (Fédération Française de Handball) et **avoir réglé sa cotisation lors du dépôt de son dossier d'inscription complet** (chèque libellé à l'ordre du HBCV ou paiement en ligne).

Montant des cotisations annuelles avec licences :

Année de naissance	Tarifs avec équipement (sauf dirigeants)
2004 et avant	160€
2005 à 2009	130€
2010 à 2016	110€
2017 et après	80€
Loisirs/Handfit	105€
Dirigeants	15€

Paiement en 3 fois :

- Le Club vous offre la possibilité de payer en plusieurs fois. Dans ce cas, il est nécessaire de déposer dans votre dossier, 3 chèques datés du jour de l'inscription.
- Le 1er chèque sera encaissé fin septembre, le 2^{ème} fin octobre, le 3^{ème} fin décembre.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT COMPLET

Article 2 : FORMATION :

Après accord entre le licencié et le Club, HBC Villers prend en charge les coûts de la formation d'arbitre ou d'entraîneur. En contrepartie le licencié s'engage à rembourser le coût si départ avant la fin de la deuxième saison de mise en pratique au sein du club.

Article 3 : MUTATION :

En cas de mutation (arrivée), un **chèque de caution de 50% du prix de la mutation est demandé au nouveau licencié**. Le chèque est daté du 15/09 de l'année et est encaissé si le licencié ne renouvelle pas sa licence au HBCV la saison suivante.

Article 5 : DEDUCTION FISCALE :

Toutes personnes, que ce soit Dirigeant ou Parent, qui accompagnera bénévolement les jeunes lors des rencontres extérieures, pourra, s'il le souhaite, recevoir une attestation à joindre à sa déclaration d'impôts et à indiquer comme « dons aux œuvres ».

Les personnes non imposables peuvent être défrayées de leur frais sous certaines conditions :

- Trajet minimum de 80 kms aller/retour au tarif de 015€/km
- 3 voitures maximum pour une équipe en accord avec l'entraîneur
- L'entraîneur récupère les notes de frais mensuellement et les vérifie avant remboursement.

Article 4 : RESPONSABILITE DU CLUB :

Le club se décharge de toute responsabilité en cas d'accident pour les licenciés en dehors des heures prévues pour les entraînements dans leurs catégories.

Le club se décharge de toute responsabilité pour les jeunes déposés sur le parking ou devant les salles des sports.

Tout parent ou accompagnateur doit rentrer dans la salle pour s'assurer qu'un responsable du club peut l'accueillir.

Un dirigeant n'est pas à l'abri d'un accident de trajet ou de retard quelconque indépendant de sa volonté. Dans ce cas précis, attendre l'arrivée d'un responsable du club et en cas d'absence prolongée, repartir avec votre enfant.

Afin d'éviter les risques de pertes et de vol, il est déconseillé d'avoir des bijoux, montres ou argent lors des rencontres et entraînements. **Le club ne pourra être tenu responsable au cas où pareil incident se produirait.**

Il est interdit d'emporter des boissons dans des récipients en VERRE.

Article 6 : RESPECT

Respect des salles de sport :

Tout membre du club ou personne accompagnante doit respecter le règlement des salles de sports, règlement affiché dans chaque hall d'entrée.

Lors des déplacements, les joueurs devront respecter les installations mises à leur disposition. **En cas de dégradation, les frais seront à la charge du licencié.**

Respect des horaires :

Toute absence le jour du match doit être signalée 48H avant la compétition; la présence à l'entraînement est obligatoire.

Les horaires indiqués sur les convocations devront être respectés scrupuleusement.

Respect des arbitres, adversaires, dirigeants :

Tout licencié qui, par son comportement vis à vis de l'arbitre ou des adversaires, se verrait pénalisé par le Comité Oise de Handball ou la Ligue de Picardie, devra régler intégralement les amendes pour lesquelles il pourrait être sanctionné. Chacun se doit de respecter les dirigeants et entraîneurs qui, bénévolement, assurent la bonne marche du club.

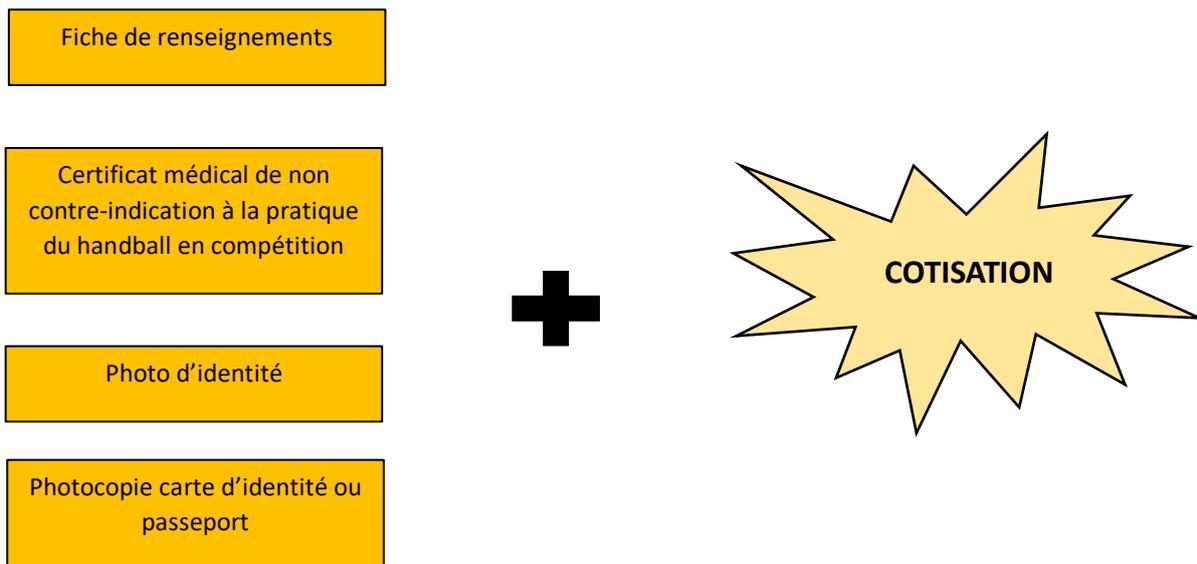
Le présent règlement est accepté dès l'inscription effectué et doit être signé par l'adhérent et son responsable légal si mineur sur la fiche de renseignement.

FAIT et DELIBERE par le CONSEIL COLLEGIAL DU CLUB

**DOCUMENT A
CONSERVER
PAR LE
LICENCIÉ**

Afin de mettre à jour notre base de données, nous vous invitons à nous rapporter le dossier COMPLET.

Pour toute inscription, vous aurez à fournir :



Cadre réservé au club		
<input type="checkbox"/>	La fiche d'inscription remplie en lettres capitales	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	le certificat médical	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Une photo d'identité récente	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Une copie de la carte d'identité ou passeport	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	La cotisation (paiement en 3 fois possible : voir règlement du club).	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Le chèque de caution lors d'une mutation si besoin (50% du coût ligue)	<input type="checkbox"/>

P.S.: Le choix d'une assurance complémentaire reste un choix individuel. Dans le cas où vous optez pour cette option, il est nécessaire que vous adressiez directement le formulaire rempli et votre règlement à la compagnie d'assurance. Demandez des compléments d'information si nécessaire.

 **Le club validera l'inscription seulement si le dossier est complet** 

Montant des cotisations 2022/2023

Année de Naissance	Avant (2021/2022)	Après (2022/2023)
2004 et avant	135 €	160 €
2005 à 2009	105 €	130 €
2010 à 2016	85 €	110 €
2017 et après	65 €	80 €
Loisirs / HandFit	80 €	105 €
Dirigeants	15 €	15 €



Jeunes et Adultes



Baby

Le club prend en charge 50% du montant des tenues

Fiche de renseignement HBC Villers St Paul
(A REMPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULES)

Le licencié :

Nom d'usage : _____

Prénom : _____ Sexe (1) : **F / M**

Nom de famille : _____

Adresse : _____

Tél portable licencié : _____

Adresse mail (**OBLIGATOIRE** pour créer votre licence):

_____ @ _____

Né(e) le : _____ à : _____ Département : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité _____

Taille en cm : _____

Latéralité : **Droitier Gaucher Ambidextre**

Licence : **Joueu(r)(se) – Handfit – Loisir – Dirigeant – Baby Hand**

Règlement intérieur :

Je soussigné(e), _____,
reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m'a été remis et m'engage à le respecter,

Fait à : _____, le _____.

Signature du licencié :

Activités du club : Notre association sportive fonctionne uniquement avec l'aide de ses bénévoles.

La participation de chacun et chacune d'entre nous, ne serait-ce qu'une seule fois dans la saison nous permet d'offrir à toutes et à tous la qualité d'encadrement que vous et nous attendons.

J'accepte de participer ponctuellement aux activités du club : **OUI NON** (1)

- effectuer une permanence de buvette un jour de match : **OUI NON** (1)

- participer à l'organisation d'une activité extra sportive : **OUI NON** (1)

(Tournoi, soirée loto, soirée dansante ...)

- accompagner une équipe lors d'un déplacement : **OUI NON** (1)

- pour tenir une table de marque (après formation) : **OUI NON** (1)

- pour encadrer une équipe jeunes (après formation) : **OUI NON** (1)

- Pour rechercher des sponsors ou à la communication **OUI NON** (1)

- Autre possibilité à décrire

(1) rayer la mention inutile

Paiement cotisation (voir conditions générales sur le règlement)

Le montant de la cotisation de base est de : _____ €

Mon paiement est effectué par :

Chèque(s) d'un montant de : 1^{er} chèque : _____ € 2^{ème} chèque _____ € 3^{ème} chèque _____ €

Par espèces

Par CB

Fait à _____

le _____

Signature

Dispositions générales

(Formulaire à compléter sur le web ou à nous rendre si vous n'avez pas d'accès internet lors de votre adhésion)

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées lors de ma demande de licence auprès de la FFHB.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services de la FFHB, de la ligue régionale et du comité départemental du ressort territorial de votre club. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit d'écrire à la FFHB (Service informatique FFHB CS 30312 - 94527 GENTILLY Cedex) en fournissant un justificatif d'identité.

Dans le cadre de la dématérialisation du protocole d'adhésion à la FFHB, je reconnais et accepte devoir télécharger sur le logiciel fédéral des documents personnels (par exemple : justificatifs d'identité, certificat médical, titre de séjour etc.) nécessaires au traitement de mon adhésion et de ma qualification. Ces documents seront conservés confidentiellement par la FFHB pendant la durée de mon adhésion.

Dans l'intérêt du développement du handball français, j'accepte que mes données personnelles, dont mon adresse électronique et/ou mon numéro de téléphone mobile, soient exploitées par la FFHB afin de recevoir des informations exclusives sur l'actualité du handball, et soient cédées uniquement aux partenaires commerciaux de la fédération afin de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la FFHB à des tarifs promotionnels.

A l'occasion de chaque envoi, j'aurai la possibilité de mettre fin à toute communication.

Conformément aux Statuts de la FFHB, par mon adhésion volontaire à la Fédération, je m'engage à respecter les statuts et règlements fédéraux.

Je ne souhaite pas que mes données personnelles (hors adresse électronique) puissent être cédées à des partenaires commerciaux

J'accepte que mon adresse électronique puisse être exploitée par des partenaires commerciaux

(A défaut, l'adresse électronique restera réservée aux communications fédérales, y compris les offres promotionnelles)

Assurance

Conformément à l'article L 321-5 du Code du Sport, la FFHB a conclu un contrat collectif d'assurance avec MMA Assurances. Ce contrat d'assurance « multirisques » fédéral offre à tous les licenciés une couverture en Responsabilité Civile. Concernant les accidents corporels, la FFHB a une obligation d'information auprès de ses licenciés pour rappeler l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut les exposer. De ce fait, la FFHB propose une « Garantie de base – Accidents corporels » et des « options complémentaires ». Pour consulter les conditions des contrats MMA et notamment le montant des garanties voir le lien sur le site lors de votre connexion.

Contrat n° 114.246.500 : Tarif annuel de l'assurance facultative « Garantie de base – accidents corporels » (Assistance incluse) :

- 2.08 € TTC : Licences Assurance licence + 16 ans, Blanche joueur +16 ans, corporative,
- 1.86 € TTC : Licences Assurance licence + 16 ans loisirs et Handfit
- 0.80 € TTC : Licences 12 à 16 ans
- 0.78 € TTC : Licences dirigeant, blanche dirigeant
- 0,23 € TTC : Licences – 12 ans, babyhand,
- Evènementielle (prise en charge FFHB)

Contrat n°114.246.501 : Tarif annuel des options complémentaires facultatives :

option 1 = 40 €, option 2 = 80 €

Je reconnais avoir pris connaissance :

- Des conditions du contrat d'assurance MMA n° 114 264 500 souscrit par la FFHB et être informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut m'exposer

Je souhaite souscrire à l'assurance « Garantie de base – accidents corporels »

- La possibilité de souscrire directement auprès de MMA, à titre individuel, une des deux options complémentaires d'assurance. Voir les conditions : <https://www.mma-assurance-sports.fr/ffhandball/index.php>
- Les différents tarifs d'assurance appliqués par la FFHB pour la saison sportive concernée

Utilisation de l'image

J'atteste être informé(e) que la FFHB, la ligue, le comité et/ou le club dont je relève peuvent être amenés, dans le cadre de la promotion et du développement du handball et de ses disciplines connexes, à utiliser des photographies ou des vidéos prises à l'occasion de manifestations organisées par eux et présentant au moins 3 licenciés identifiables.

Je ne souhaite pas que mon image soit utilisée dans le cadre précisé ci-dessus

Je reconnais avoir pris connaissances des conditions générales d'adhésion à la FFHB et les accepte

Nom : Prénom : Signature

Fait à Le / /20